



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RIEIII: réforme cruciale pour l'économie

La Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève) a pris connaissance, avec l'ensemble des grandes fédérations économiques et patronales, du projet de réforme de l'imposition des sociétés que propose le Conseil d'Etat genevois. Elle salue la volonté du gouvernement d'aller de l'avant de manière concrète et précise dans un contexte de vive concurrence intercantonale et internationale. Le dossier est en effet crucial pour l'emploi et l'économie à Genève.

La FER Genève rappelle que les milieux économiques ont fait en mai 2015 déjà des propositions de compensation pour le manque à gagner qu'engendrera la RIE III dans un premier temps. Ils ont proposé un prélèvement sur les salaires de 0,22% avec plafond LAA destiné à des mesures récurrentes renforçant la conciliation vie professionnelle/vie familiale et la formation, à la condition d'avoir un taux d'imposition de 13%. Ce financement, de l'ordre de 55 millions de francs, est conditionné à une large acceptation politique de la réforme, accompagné du renoncement à d'autres propositions d'augmentations des prélèvements sociaux. Ces conditions demeurent valables. La FER Genève s'étonne en revanche de se voir citée dans les documents du Conseil d'Etat à propos d'une mesure relative à un centre de formation qu'elle a présentée il y a plus d'une année au nom des milieux économiques dans leur ensemble – et pas en son nom – et qui n'a reçu aucun écho concret depuis et qu'elle considère donc comme abandonnée.

Le projet du Conseil d'Etat fixe le taux d'imposition à 13,49%. Il s'y ajoute une part additionnelle correspondant à 0,3% d'impôt, en plus d'une perception sur les salaires à hauteur de 0,22%. D'autres mesures en faveur des entreprises sont introduites s'agissant de l'imputation complète de l'impôt sur le capital et de l'imposition du régime des participations afin d'harmoniser l'imposition genevoise avec celle d'autres cantons. Elles méritent d'être saluées.

Si le projet du Conseil d'Etat a de nombreuses qualités, il sort néanmoins du cadre défini par les milieux économiques. Le cumul des mesures de compensation pose problème et sera débattu, ce d'autant plus que la FER Genève constate que sa proposition a reçu en son temps un accueil mitigé de l'ensemble de l'échiquier politique, des syndicats et d'une petite partie des milieux économiques.

La FER Genève souhaite néanmoins que les discussions se poursuivent de manière ouverte et qu'un accord puisse être trouvé autour d'un projet qui soit convaincant pour la population et qui maintienne la compétitivité économique de la place genevoise sur le long terme.

La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faitière, créée en 1928. Elle défend les intérêts de plus de 70 associations professionnelles et de 27'000 entreprises membres, dont 9000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (artisanat, industrie, services, entreprises multinationales, finance, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – 079 301 40 84 – islatkine@slatkine.com

Blaise Matthey, directeur général – 079 628 11 91 – blaise.matthey@fer-dg.ch

Véronique Kämpfen, directrice département communication – 079 641 98 91 – veronique.kampfen@fer-ge.ch

www.fer-ge.ch